

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA



JARDIN DE COCAGNE  
**VICHY - AUVERGNE**

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association Jardins de Cocagne -Pays Vichy-Auvergne- à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association Jardins de Cocagne -Pays Vichy Auvergne-.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

NOM, Prénom :

Votre adresse :

Code postal :  
Pays : FRANCE

Commune :

Coordonnées  
bancaires :

**BANQUE :**

**IBAN :**

**BIC :**

Nom du créancier  
Identifiant créancier  
SEPA

**Jardins de Cocagne Pays Vichy Auvergne**

**FR05ZZZ599574**

Adresse du créancier

**Le Bourg**

**03250 Arronnes**

Type de Paiement

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

Signé à

le

--	--	--

Signature(s)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à:

**Jardins de Cocagne Pays Vichy Auvergne**  
**Le Bourg**  
**03250 Arronnes**

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier